CCIT
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOULOUSE

Flash presse CCIT

VENDREDI 23 DECEMBRE 2005

SOMMAIRE

Bonnes fêtes de fin d'année…
Prochaine édition le vendredi 6 janvier

A LA UNE :
- **Les aéroports et le financement de la sécurité du transport aérien**

APPUI AUX ENTREPRISES :
- **CREATION - TRANSMISSION**
  - **A partir du 6 février à la CCIT : « Cinq jours pour entreprendre »**
- **COMMERCE ET SERVICES A LA PERSONNE**
  - Les soldes d'hiver du 11 janvier au 21 février
  - **Opération de modernisation du pôle commercial et artisanal de Montréjeau**
- **INDUSTRIE ET SERVICES AUX ENTREPRISES**
  - **SIDEX, le soutien individualisé à la démarche export des PME et TPE**
  - **Du 25 au 29 avril : Mission aéronautique en Pologne**
  - **Le SIANE 2006 du 10 au 12 octobre à Toulouse**
- **INFORMATION ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**
  - **La CCIT invite les entreprises à participer à son enquête de conjoncture**
- **ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES.**
  - Les nouveautés de la taxe d'apprentissage 2006

ENSEIGNEMENTS :
- **L'INSIM au salon Infosup de Toulouse**
- **Jean-François Kahn le 21 janvier à l'ESC Toulouse**

AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC:
- **Le Tournoi des 6 nations en direct de Toulouse-Blagnac**
- Le Guide Horaires Automne-Hiver de Toulouse-Blagnac

INFORMATIONS GENERALES
- **Formation – action pour les professionnels du tourisme**
- **Formation au sauvetage secourisme du travail (SST)**

SECURITE DU TRANSPORT AERIEN : CLAUDE TERRAZZONI DENONCE UNE « SITUATION INGERABLE » POUR LES AEROPORTS

Président de l'Union des aéroports français (et président de la CCI de Toulouse), Claude Terrazzoni dénonce l'inadéquation de plus en plus flagrante entre les obligations croissantes des aéroports en matière de sécurité-sûreté et le gel des financements pour assurer ces obligations de plus en plus contraignantes.

« La France, souligne Claude Terrazzoni, est l'un des très rares pays au monde où une mission régalienne de sécurité est financée par les clients et assurée par des sous-traitants. De plus, l'Etat impose des normes toujours plus contraignantes sans jamais se poser la question de leur financement. Enfin, cette spécificité ne touche que le transport aérien et crée donc une distorsion de concurrence avec les autres modes de transport, par exemple le TGV – une situation qui sera encore aggravée, au 1er juillet prochain, avec la nouvelle taxe de solidarité avec les pays pauvres : taxe spécifiquement française et qui ne frappera, là encore, que les billets d'avion ! »

« Avec l'actuel projet de loi de finances 2006, poursuit Claude Terrazzoni, l'Etat ne va même pas respecter ses engagements financiers pour la sécurité-sûreté du transport aérien. Il place les gestionnaires d'aéroport, notamment de petits aéroports, dans une situation ingérable alors que les prélèvements fiscaux sur le transport aérien sont supérieurs aux besoins et devraient permettre d'y faire face intégralement. L'Etat doit mettre en cohérence ses décisions sécuritaires et ses décisions budgétaires. La situation actuelle n'est pas tenable à l'heure de la décentralisation des aéroports régionaux et locaux. La pérennité de nombreuses plates-formes est aujourd'hui menacée, alors que l'on

reconnaît par ailleurs leur rôle majeur pour le désenclavement et le développement économique des territoires. »

L'Union des aéroports français demande donc à l'Etat « de donner aux exploitants d'aéroport en particulier les moyens financiers qui leurs sont dus pour assurer les missions qu'il leur impose ».

Retour au sommaire

A PARTIR DU 6 FEVRIER A LA CCIT : « CINQ JOURS POUR ENTREPRENDRE »

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse propose une formation d'une semaine, « Cinq jours pour entreprendre », à tous les porteurs de projet dans la création ou la reprise d'entreprise commerciale, industrielle ou de services. Ce cycle permet aux participants d'approfondir les notions essentielles concernant la mise en place de leur projet, et de mettre ainsi toutes les chances de leur côté : approche commerciale, analyse financière, aspects juridiques, situation sociale et fiscale.

La formation coûte 80 € pour les demandeurs d'emploi, 100 € pour les salariés. Elle se déroule en deux parties : deux jours pour acquérir les compétences nécessaires à la mise en place du projet et trois jours d'ateliers pour détailler les thèmes clés indispensables à la validation du projet. De plus, ce stage est complété par des entretiens individuels gratuits dans le cadre des dispositifs « Chéquiers Conseil » et « Entreprendre en France – Haute-Garonne ».

Les « Cinq jours pour entreprendre » sont animés par les divers spécialistes de la CCIT (1) avec le concours de l'ADETEM, de l'intersyndicale du conseil en management (CICF, SCIBER, SYNTEC), des avocats, notaires et experts-comptables, de la Banque de France, de la Fédération des banques françaises, de l'AGEFICE, du CDIA (Centre de documentation et d'information de l'assurance) et du Coprédi (Comité d'aide et de prévention des entreprises en difficulté – CCIT / Tribunal de commerce de Toulouse / Trésorerie générale de la Haute-Garonne).

La prochaine session se déroulera les lundi 6, mardi 7, lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 février, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Autres sessions entre le 17 mars et le 5 avril, entre le 9 et le 17 mai, entre le 26 juin et le 5 juillet.

(1) Conseillers Entreprendre, Centre d'information économique, Fichier des entreprises, Département juridique, Centre de formalités des entreprises…

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.65.01 (Espace Accueil).

Retour au sommaire

LES SOLDES D'HIVER EN HAUTE-GARONNE : DU MERCREDI 11 JANVIER AU MARDI 21 FEVRIER

Le Préfet de la Haute-Garonne a fixé les dates des soldes d'hiver pour notre département : le coup d'envoi sera donné le mercredi 11 janvier et les soldes pourront se prolonger jusqu'au mardi 21 février inclus.

L'ouverture des soldes le 11 janvier avait été préconisée à l'échelle nationale par le ministre des PME, du Commerce et de l'Artisanat.

DANS LE COMMINGES : OPERATION DE MODERNISATION DU POLE COMERCIAL ET ARTISANAL DE MONTREJEAU

En partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse (antenne de Saint-Gaudens), la mairie de Montréjeau a décidé de mettre en œuvre une opération de modernisation de son pôle commercial et artisanal (OMPCA).

Le cabinet Callipolis a été retenu et va démarrer, dans les jours qui viennent, la phase d'étude préalable. Seront menées parallèlement une enquête auprès des commerçants et une enquête auprès des consommateurs. Elles permettront de faire le point sur l'offre et la demande et d'établir les préconisations pour redynamiser le pôle commercial et artisanal de Montréjeau.

Le pôle commercial et artisanal de Montréjeau est ancré dans la vie de la commune depuis des décennies. Il a su attirer par la qualité de ses prestations une clientèle venant de la Barousse et des cantons limitrophes du Comminges. Cependant, ce pôle est soumis, d'une part, à la concurrence des supermarchés locaux et des hypermarchés de Saint-Gaudens, et d'autre part aux conséquences de l'ouverture de l'autoroute A 64. Il souffre aussi d'un vieillissement de sa structure commerciale et de la dégradation de la qualité du bâti.

🡐 Retour au sommaire

SIDEX, LE SOUTIEN INDIVIDUALISE A LA DEMARCHE EXPORT DES PME ET TPE

Ubifrance, l'agence française pour le développement international des entreprises, a conçu SIDEX pour apporter un soutien individualisé spécifiquement adapté à la démarche export des PME et TPE (1). Ce dispositif concerne notamment l'invitation en France d'un partenaire potentiel étranger et l'organisation d'une mission à l'étranger, soit pour convaincre un partenaire, soit pour renforcer le positionnement de l'entreprise dans le cadre d'un appel d'offres ou d'un contrat en négociation.

L'aide (jusqu'à 7.500 €, dans la limite de 30 % des dépenses effectivement acceptées et engagées) peut notamment prendre en compte les frais de voyages et de séjour, les frais d'interprétariat et de traduction, les frais externes d'étude, de conseil juridique, de transport de matériel de démonstration…

(1) Entreprises de tous secteurs d'activité, de moins de 100 salariés ou dont le CA est inférieur à 30 M€ HT. L'entreprise ne doit pas être détenue à plus de 25 % par une société ne répondant pas elle-même à ces critères.

Renseignements et dossier de demande SIDEX : www.ubifrance.fr/sidex.

DU 25 AU 29 AVRIL AVEC LA CCIT : MISSION AERONAUTIQUE EN POLOGNE

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organisera une mission en Pologne du 25 au 29 avril pour les entreprises régionales du secteur aéronautique.

L'opération débutera à Varsovie, avec un accueil à l'ambassade de France et une conférence au siège de l'ARP (agence de développement industriel en Pologne). Elle se poursuivra à Lublin (au siège de PZL Swidnik, la plus grande entreprise d'hélicoptères du pays), à Mielec (sur la zone économique spéciale implantée autour de la société aéronautique PZL Mielec) et à Rzeszow (avec l'association Dolina Lotnicza, consortium regroupant une trentaine d'entreprises polonaises de l'aéronautique). Chaque étape sera marquée par des visites, rencontres ou entretiens B to B.

Cette mission est organisée par la CCIT dans le cadre de CCI International et en partenariat avec le Conseil régional de Midi-Pyrénées, la Chambre de commerce et d'industrie polonaise en France et l'ARP.

Renseignements : CCIT – Reliantis, appui aux entreprises, tél. 05.62.576.678 (International et Europe, Mme Dominique Jolivet).

LE SIANE 2006 DU 10 AU 12 OCTOBRE AU PARC DES EXPOSITIONS DE TOULOUSE

Organisée avec le soutien de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse et de la CDAF (Compagnie des acheteurs de France), la seconde édition du SIANE, le Salon interrégional de l'industrie, se déroulera les 10, 11 et 12 octobre 2006, toujours au Parc des expositions de Toulouse mais avec un doublement de la surface ! Le salon devrait réunir 400 exposants (dont la moitié du Grand Sud-Ouest) et entre 4.200 et 5.000 visiteurs.

www.salonsiane.com

Retour au sommaire

LA CCIT INVITE TOUTES LES ENTREPRISES A PARTICIPER A SA NOUVELLE ENQUETE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE

L'Observatoire économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse vient de lancer sa quatrième enquête de conjoncture, qui paraîtra fin mars 2006. Toutes les entreprises de la Haute-Garonne sont invitées à y participer activement (durant tout le mois de janvier), quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, pour faire part de leur niveau d'activité, de leur perception de l'environnement économique et de l'avenir de leur domaine professionnel.

Les entreprises intéressées trouveront le formulaire d'inscription sur le site internet de la CCIT : www.toulouse.cci.fr (rubrique « Enquête de conjoncture »). Les informations qu'elles communiqueront resteront strictement confidentielles et ne seront exploitées que de façon anonyme et statistique.

En participant à l'enquête, chaque entreprise recevra en retour :

- les conclusions détaillées de cette étude de conjoncture (menée en liaison avec la Banque de France qui réalise pour sa part une enquête auprès des entreprises de plus de 20 salariés de Midi-Pyrénées) ;
- une analyse individuelle, personnalisée et confidentielle permettant de resituer son activité par rapport à l'activité de sa branche professionnelle ;
- un abonnement gratuit de 6 mois au panorama de presse quotidien de l'actualité économique locale ;
- une réduction sur le prix d'achat d'un listing nominatif d'entreprises de la Haute-Garonne.

Renseignements : CCIT – Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.66.28 (Observatoire économique, Yann Tissot).

Retour au sommaire

TAXE D'APPRENTISSAGE : LES NOUVEAUTES 2006

Exigible traditionnellement au 28 février, la taxe d'apprentissage est due par chaque entreprise, dès qu'elle compte un salarié et même si elle n'a pas d'apprenti (1). Cette taxe est

destinée à financer les établissements d'enseignement dispensant des formations initiales, techniques ou professionnelles diplômantes.

Parmi les nouveautés de la taxe 2006, il faut noter que l'entreprise ne pourra plus verser directement sa taxe d'apprentissage aux établissements d'enseignement : elle devra obligatoire passer par un organisme collecteur (OCTA).

Par voie de délégation de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Midi-Pyrénées, la CCI de Toulouse est organisme collecteur de la taxe d'apprentissage pour l'ensemble de ses ressortissants. Les bordereaux de versement en ligne seront disponibles dès janvier prochain sur le site internet de la CCIT (www.toulouse.cci.fr) et les déclarations en ligne seront possibles en février.

(1) La taxe est de 0,5 % de la masse salariale brute (plus une contribution additionnelle de 0,12 % de la masse salariale brute destinée aux fonds régionaux de l'apprentissage). En sont exonérées les entreprises ayant une masse salariale inférieure à 87.688 € et qui ont employé un apprenti en cours d'année.

Retour au sommaire

FORMATION AUX METIERS DE L'IMMOBILIER : L'INSIM A DECOUVRIR AU SALON INFOSUP

Fondé en 1981 par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse et les organisations professionnelles de l'immobilier (1), l'INSIM forme en 3 ans après le bac des spécialistes de l'immobilier, efficaces, créatifs et autonomes, aptes à la maîtrise des évolutions économiques et technologiques…

L'INSIM délivre un diplôme homologué par l'Etat de niveau III et fait partie des établissements de formation reconnus par la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de l'immobilier (CEFI) et par le Comité des organisations patronales des professions immobilières (COPI).

L'INSIM sera présent au salon Infosup, du 11 au 14 janvier au Parc des expositions de Toulouse, sur le stand des écoles du Groupe ESC Toulouse. L'INSIM sera ensuite au rendez-vous du Salon de l'immobilier des 17, 18 et 19 mars, toujours au Parc des expositions.

*(1) Confédération nationale des administrateurs de biens (**CNAB),** Fédération nationale de l'immobilier (**FNAIM**), Fédération des promoteurs constructeurs de Midi Pyrénées (**FPC Midi- Pyrénées), U**nion nationale des constructeurs de maisons individuelles (**UNCMI),** Syndicat national des aménageurs lotisseurs (**SNAL) et** Syndicat national des professionnels de l'immobilier (**SNPI).***

www.insim-toulouse.fr

JEAN-FRANCOIS KAHN A SUP DE CO LE 21 JANVIER : LES INTELLECTUELS FACE AUX MEDIAS

Dans le cadre des Samedis du GREP (Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective), Jean-François Kahn sera à l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse le samedi 21 janvier, de 18h à 21h. Pour cette conférence initialement prévue le 3 décembre, le journaliste, producteur de radio et président de Marianne interviendra sur le thème « Les intellectuels face aux médias : y a-t-il une dictature médiatique ? ».

www.grep-mp.org

Retour au sommaire

AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC :
DES VOLS SPECIAUX POUR LE TOURNOI DES 6 NATIONS

Plusieurs vols spéciaux sont d'ores et déjà programmés au départ de l'aéroport Toulouse-Blagnac pour différents matchs du Tournoi des 6 nations (en plus des vols réguliers sur Londres, Rome et Paris pour les rencontres à Twickenham, au Stadio Flaminio et au Stade de France) :

- **pour Ecosse - France à Edimbourg :**
  . avec Midi Olympique Voyages (départ le vendredi 3 février et retour le dimanche 5, sur vol spécial) ;
  . avec Couleur Rugby, Hémisphères Voyages et Midi Olympique Voyages (départ le samedi 4 février et retour le lundi 6, sur vol spécial Air Méditerranée) ;
- **pour France – Irlande à Paris :**
  . avec Couleur Rugby, Hémisphères Voyages et Midi Olympique Voyages (départ le jeudi 9 février et retour le dimanche 12, sur vol régulier) ;
- **pour France – Italie à Paris :**
  . avec Couleur Rugby, Hémisphères Voyages et Midi Olympique Voyages (départ le jeudi 23 février et retour le dimanche 26, sur vol régulier) ;
- **pour France – Angleterre à Paris :**
  . avec Couleur Rugby, Hémisphères Voyages et Midi Olympique Voyages (départ le jeudi 9 mars et retour le dimanche 12, sur vol régulier) ;
- **pour Galles – France à Cardiff :**
  . avec Couleur Rugby et Hémisphères Voyages (départ le vendredi 17 mars et retour le dimanche 19, sur vol spécial Air Méditerranée) ;
  . avec Midi Olympique Voyages (départ le vendredi 17 mars et retour le dimanche 19, sur vol spécial).

www.toulouse.aeroport.fr

AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC :
LE GUIDE HORAIRES DISPONIBLE GRATUITEMENT

Pour son programme hiver 2005-2006, l'aéroport Toulouse-Blagnac propose 13 liaisons nationales et 20 liaisons internationales (15 vers l'Europe, 5 vers l'Afrique) en vols réguliers, ainsi que 14 destinations en vols charters. 19 compagnies régulières (dont 4 compagnies low-cost) et 10 compagnies aériennes charters sont désormais implantées sur la plate-forme de Toulouse-Blagnac qui propose une moyenne de 155.500 sièges par semaine.

Le nouveau guide horaires (valable jusqu'au 25 mars) est disponible gratuitement au comptoir Information de l'aérogare et sur simple demande via le site internet de l'aéroport (www.toulouse.aeroport.fr) ou par téléphone (0.825.380.000). Au sommaire, outre bien évidemment la carte du réseau et les horaires, de multiples informations pratiques : plan de l'aéroport, accès, parcs de stationnement, navettes, liaisons routières et loueurs de voitures ; compagnies aériennes, heures limites d'enregistrement et mesures de sécurité ; répertoire des contacts utiles…

Deux autres documents pratiques sont édités et diffusés gratuitement : la brochure « Décollage » (consacrée aux vols vacances et vols week-ends) et le Guide du voyageur 2005 (pour « décoller l'esprit tranquille »).

Enfin, de nombreuses informations et contacts sont accessibles par téléphone sur le 0.825.380.000 (0,15 € TTC la minute) : vols, compagnies aériennes, parcs de stationnement, moyens d'accès à l'aéroport, Centre Affaires, salon « La Croix du Sud »…

🡐 Retour au sommaire

A PARTIR DU 10 JANVIER : FORMATION - ACTION POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME EN MIDI-PYRENEES

Pyramide, le réseau de formation à distance du Conseil régional, ouvrira le 10 janvier prochain une formation – action destinée aux professionnels du tourisme de Midi-Pyrénées : chefs d'entreprise, salariés, particuliers, élus, bénévoles. Cette formation se déroulera simultanément dans plusieurs villes de la région dont, pour la Haute-Garonne, Colomiers, Labège et Saint-Gaudens.

L'objectif est de doter les responsables touristiques de méthodes et d'outils pour développer la fréquentation de leur structure, site ou territoire. Les participants élaboreront directement leur plan d'action et les outils nécessaires en bénéficiant de conseils personnalisés.

Renseignements : CREER, Boutiques de gestion, tél. 05.61.61.45.00.

FORMATION AU SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL DES PERSONNELS DES ENTREPRISES

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse informe les entreprises de la Haute-Garonne que les Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte viennent d'obtenir des pouvoirs publics l'agrément national pour assurer la formation au sauvetage secourisme du travail (SST) des personnels des entreprises.

Renseignements : Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte, tél. 05.61.53.43.61 (Délégation départementale de la Haute-Garonne).

🡐 Retour au sommaire

et